



# BPW International

Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales

Adresse officielle enregistrée  
BPW International  
22, Rue Rothschild, 1202-Genève • Suisse

Bureau du Président (2021 - 2024) Adresse postale :  
Kleinschönberg 65  
CH-1700 Fribourg • Suisse  
+41-(0)26-481-19-77  
+41-(0)79-448-59-68

presidents.office@bpw-international.org

Président international  
Dr. Catherine Bosshart • Suisse

Premier vice-président ONU  
Chularat Israngkool Na Ayutthaya • Thaïlande

Deuxième vice-président Adhésion  
Giuseppina Seidita • Italie

Secrétaire exécutif  
Jenny Gulamani-Abdulla • Canada

Directeur général des finances  
Eufemia Ippolito • Italie

Jeune représentante BPW  
Tomi Odunsi Fadina • Nigeria

Coordinateur régional - Afrique  
Hadia M. Gondji • Ethiopie

Coordinateur régional - Asie-Pacifique  
Dr. Narudee Kiengsiri • Thaïlande

Coordinateur régional - Europe  
Anu Vicks • Estonie

Coordinateur régional - Amérique latine  
Diana Barragan • Equateur

Coordinateur régional - Amérique du Nord  
Dawne E. Williams • Saint Kitts

Président sortant  
Dr. Amany Asfour • Egypte

## La mission

BPW développe le potentiel professionnel, commercial et de leadership des femmes à tous les niveaux par le biais de programmes et de projets de sensibilisation, de mentorat, de mise en réseau, de développement des compétences et d'autonomisation économique dans le monde entier.

THÈME POUR 2021-2024  
De nouvelles actions grâce à la coopération

Le réseau des femmes d'affaires et professionnelles  
De plus de 100 pays sur les 5 continents avec un statut consultatif général auprès de l'ECOSOC/des Nations unies.

## XXXI CONGRÈS INTERNATIONAL DU BPW ST KITTS, 17 - 21 NOVEMBRE 2024 FONDS D'AIDE INTERNATIONALE

New York, 17 mars 2024

Appelé à l'origine *Golden Jubilee International Aid Fund*, le *Fonds international* a été créé en 1980, année qui a marqué le 50e anniversaire de BPW International. Le Fonds aide les membres à participer aux réunions internationales et est administré par l'Exécutif. Il est alimenté par les recettes de la vente de cadeaux ou d'activités similaires organisées lors des Congrès et est augmenté par les dons et autres contributions volontaires.

Les demandes d'aide pour couvrir les frais d'inscription et les billets d'avion pour assister à un Congrès international sont soumises au responsable exécutive des finances sur le formulaire de demande, accompagnées d'une copie des comptes vérifiés de l'affilié ou de tout autre état certifié des comptes de l'année précédente. Les subventions sont limitées à une par région, dans la limite des fonds disponibles.

Afin de garantir une utilisation juste et équilibrée du Fonds et de faciliter son administration et sa distribution, les règles et conditions suivantes sont appliquées :

- la directrice générale des finances examine les demandes et soumet des recommandations pour l'attribution des subventions à l'examen et à l'approbation de l'exécutive ;
- le montant total des subventions approuvées ne peut dépasser le solde du Fonds ;
- les subventions ne couvrent que les frais d'inscription et de voyage et doivent correspondre au tarif aller-retour le moins cher. Le total des subventions approuvées ne peut dépasser le solde du Fonds ;
- ne sont prises en considération que les candidatures des affiliés dont les cotisations des années précédentes ont été intégralement payées ;
- La préférence est donnée en premier lieu aux demandes émanant d'affiliées qui n'ont pas été représentées aux précédents Congrès internationaux (aujourd'hui assemblées générales) et, en second lieu, à celles qui n'ont pas bénéficié de subventions par le passé ;
- le paiement n'est effectué qu'au Congrès, sur présentation des reçus/factures correspondant aux frais réellement encourus, après déduction des cotisations impayées (y compris pour l'année en cours), des droits d'inscription et des autres montants dus à BPW International. Les demandes de paiement anticipé ne seront pas prises en considération.

La directrice générale des finances informera toutes les candidates par écrit dans les sept jours suivant la décision de la directrice générale. Les candidates retenues seront informées des conditions dans lesquelles la subvention sera versée.

Les candidatures doivent être complétées sur le formulaire officiel et reçues au plus tard le 17 mai 2024 à minuit GMT.

Jenny Gulamani-Abdulla, JD

BPW International Executive Secretary 2021-2024

Dr. Catherine Bosshart

BPW International President 2021-2024